



-9-

Une nouvelle phase de la révolution numérique appelle le dépassement du capitalisme

YANN LE POLLTEC

Après l'explosion de la bulle Internet de l'an 2000, **la révolution numérique est entrée dans une nouvelle phase où elle s'est développée de manière accélérée sur la base d'un triangle entre « big data », intelligence artificielle et plateforme.**

On est passé de numérisation de 1 % des données produites par l'Humanité en 1986, à 3 % en 1993, 25 % en 2000, 50 % en 2002, 94 % en 2007, plus de 99 % en 2017. En 2017, tous les deux jours, on stockait numériquement un volume de données quantitativement comparable à toutes les données générées par l'humanité pour période allant de l'invention de l'écriture à 2003. Plus de 90 % des données disponibles aujourd'hui ont été produites ces 2 dernières années. Ce volume de données numériques double tous les deux ans. **Jamais l'humanité n'aura accumulé autant de données sur elle-même et sur son environnement.** La donnée est devenue une des matières premières stratégiques de ce début de XXI^e siècle. L'usage de l'intelligence artificielle - c'est-à-dire

la capacité à simuler certaines fonctions cognitives humaines sur des machines, il s'agit en quelque sorte d'externaliser nos automatismes mentaux – devient incontournable pour transformer ces masses considérables de données en information et en décision d'action. **Le « big data » rend possible les algorithmes d'intelligence artificielle, et réciproquement les logiciels d'intelligence artificielle permettent d'exploiter les gigantesques masses de données numérisées.**

Les plateformes sont les portes d'entrée à la donnée transformée en information, ce qui font d'elles des lieux de captation et accaparement de la valeur. À l'égal des entreprises, elles sont un mode de coordination et de mobilisation d'informations, de moyens matériels et humains pour produire des biens et fournir des services. Tout cela n'est bien sûr possible que par les réseaux et la géolocalisation qui permettent de récupérer en permanence les données de 4 milliards d'internautes et de 11 milliards de capteurs

et d'objets connectés actuels. En 2020, le nombre d'internautes sera de 5 milliards d'internautes et celui des capteurs et objets connectés dépassera les 20 milliards

Jamais au cours l'humanité n'a disposé d'outils aussi puissants pour se connaître, analyser et agir sur son environnement.

Cette nouvelle phase de la révolution numérique est dominée aujourd'hui, à l'exception de la Chine par une poignée de firmes plateformes d'origine états-unienne. Ces firmes plateformes entretiennent des rapports ambigus et contradictoires avec le gouvernement des États-Unis. Elles concentrent des capitalisations boursières gigantesques et inédites. Elles ont une ambition politique mondiale. Elles prônent une « démocratie limitée » chère à Milton Friedman. Elles s'arrogent certaines prérogatives régaliennes et étatiques tout en échappant à presque toute imposition. Elles cultivent un sentiment de toute-puissance alors que leur seul talon d'Achille semble être leur réputation. Elles sont porteuses d'une vision transhumanisme de l'avenir de l'espèce humaine.

Face à ces géants mondiaux du numérique, la France et l'Union européenne, en raison des choix politiques qu'elles ont effectuées, sont marginalisées et en grande partie désarmée même si elles sont protégées par une solide législation sur les données personnelles et si elles possèdent des trésors en termes de recherche et de données publiques, d'ingénieurs et de chercheurs.

Si nous voulons reprendre la main sur notre destin et choisir la société dans laquelle nous voulons vivre demain, nous devons mettre fin au pouvoir sans partage et souvent au-dessus des lois de ces grandes firmes plateforme mondiales. Pour cela nous devons nous réapproprié collectivement nos données sous forme de communs, nous approprier les ressorts des technologies l'intelligence artificielle afin de les rendre intelligibles pour le plus grand nombre et soutenir le coopérativisme de plateforme en réseau.

Le triangle données-intelligence artificielle-plateforme entraîne un développement mondial inédit des forces productives qui entre en conflit avec l'ensemble des rapports de production existant et leurs incarnations institutionnelles et juridiques qu'il s'agisse de structures internationales (ONU, OMC, Union européenne),

d'états nations, d'États fédéraux, ou des entreprises. **L'ampleur de l'impact écologique de cette nouvelle phase de la révolution numérique implique à elle seule de révolutionner les rapports sociaux de production.** C'est à partir de cette dynamique de crise de toutes les institutions que les firmes plateformes entendent dépasser le modèle de l'entreprise et s'arroger certaines prérogatives jusque-là dévolues aux états ou aux institutions internationales. Elles ambitionnent de se substituer pour partie au pouvoir politique.

Ainsi, cette nouvelle phase de la révolution numérique impose de nouveaux terrains de lutte des classes où des visions radicalement antagonistes de l'avenir des sociétés humaines s'affrontent : dépassement du capitalisme, post-capitalisme ou nouveau capitalisme.

C'est pourquoi la maîtrise des données, la conception et l'usage des algorithmes d'intelligence artificielle, la propriété des plateformes font déjà l'objet de luttes de résistances, de combats émancipateurs, de batailles pour la conquête de nouveaux droits et pouvoirs, associés à la construction de nouvelles institutions démocratiques dont les Communs pourraient être le pivot.

LA NOUVELLE PHASE DE LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU CŒUR DES MUTATIONS DU TRAVAIL

Les thèmes du « grand remplacement » de l'emploi des êtres humains par les robots et les automatismes dopés à l'Intelligence artificielle, de la fin du travail sont dans l'aire du temps.

Les études de perspectives en la matière sont assez divergentes. Certaines avancent jusqu'à une disparition de 47 % des emplois existant d'ici 2025, d'autres ramènent ces chiffres à seulement 9 % ou 10 % d'emplois en notant toute de même que le nombre "d'emplois à risque moyen de substitution par le numérique", serait de l'ordre de 30 % en France et que la création d'un emploi qualifié ou très qualifié dans le secteur du numérique entraîne la création de cinq autres postes de travail.

En fait, les métiers et emplois qui relèvent essentiellement de la connaissance tacite c'est dire la connaissance peu ou pas formalisable et difficilement transmissible, qui repose sur les compétences, sur les expériences, sur l'intuition, sur les secrets de métiers, sur les tours de main qu'un

travailleur a acquis et échangés, sont protégés par rapport aux métiers et emplois qui mobilisent majoritairement des connaissances formalisées, normalisées et transmissibles facilement via un manuel ou un enseignement standardisé, et donc sont plus facilement automatisables.

La transformation numérique permet à la fois de détruire, de transformer et créer des emplois et des métiers, avec des vitesses et sur des territoires souvent différents. Avec pour conséquence qu'on exerce sur les travailleurs et les futurs travailleurs que sont les jeunes scolarisés, une pression à se former en permanence sur le plan professionnel et général, à être flexible et mobile, à coopérer tout en étant toujours plus compétitif, avec l'injonction d'intensifier son travail, tout en faisant société et en développant en permanence ses liens sociaux.

Il y a donc une tension extrêmement forte entre les potentialités émancipatrices de la révolution numérique et une réalité faite d'une intensification de l'exploitation et de l'aliénation des travailleurs dans le cadre des actuels des rapports de production et d'échanges capitalistes.

Le problème n'est pas que les technologies du numérique augmentent la productivité du travail et détruisent des emplois et des métiers. Car toutes les révolutions technologiques dans le même mouvement créent aussi de nouveaux métiers, augmentent les besoins en formation initiale et professionnelle, ouvrent des possibles pour le développement de nouvelles activités créatrices d'emploi et offrent la possibilité de diminuer le temps de travail pour gagner du temps libre. C'est pourquoi, comme toute révolution technologique, la révolution numérique est un cœur d'un affrontement de classe avec un patronat tout à son obsession d'abaisser le « coût du travail » (sic) en substituant du capital mort au capital vivant.

Le capital entend effectivement utiliser le numérique afin de détruire de l'emploi, de faire pression sur les salaires, mais d'autres choix sont possibles afin d'utiliser le numérique pour améliorer l'efficacité sociale du travail, développer de nouveaux services publics et de nouvelles activités qui elles-mêmes créeront de nouveaux emplois et de nouveaux métiers dont nous n'imaginons même pas encore la possibilité.

Le fait que l'augmentation spectaculaire de la productivité du travail particulièrement dans l'industrie en raison du digital, ne se retrouve

pas à l'échelle de la productivité globale des facteurs de production de toute la société montre l'ampleur des gâchis engendrés par le capital dans son utilisation du numérique.

La révolution numérique constitue aussi un levier puissant et stratégique d'externalisation et de transformation de la structure des entreprises : que cela soit au niveau du fonctionnement des collectifs de travailleurs, du statut des personnes qu'elles font travailler et des rapports avec les sous-traitants, les fournisseurs, les filiales et les clients.

Plus de 22 % des entreprises pratiquent le têtetravail ou le travail nomade. Le salariat reste encore massivement dominant, mais il se transforme profondément et n'a guère de rapport avec le salariat d'il y a 30 ans : pluriactivité, travail pour plusieurs entreprises, mixte entre activité salariale et auto-entrepreneuriat,... et d'autres formes de travail liées aux possibilités offertes par le numérique avec les plateformes et peut-être la blockchain, se développent de manières virales.

Le paradoxe de ces formes de travail est que si ces travailleurs sont qualifiés d'indépendant et ont souvent le statut d'autoentrepreneur, ils n'en sont pas moins liés à leurs donneurs d'ordres par de très forts liens de subordination. Si certains de ces travailleurs souhaitent une requalification de leur statut, en celui de salariés, d'autres préfèrent s'organiser dans des mutuelles de travail afin de faire valoir leurs droits et acquérir une sécurité sociale professionnelle.

Les travailleurs sont dans une tension entre une recherche de liberté hors du lien de subordination salariale, un besoin de sécurité et de protection sociale que malgré toutes les attaques le salariat garantit encore, et une revendication très forte de dignité et de sens pour leur travail.

Si l'organisation en plateforme pour produire des biens et rendre des services reste encore aujourd'hui un fait minoritaire, la transformation en plateforme de nombre d'entreprises, de services publics et d'administrations est à l'ordre du jour, avec toutes les conséquences que cela implique en termes de flexibilité, d'insécurité sociale et de captation de la valeur.

Refusant l'isolement social du télétravail à domicile, mais aussi l'atmosphère stressante, hypercontrôlée et étouffante de l'entreprise où parfois le voisin de bureau est plus vécu comme un concurrent que comme un collègue, de plus en

plus de travailleurs exercent une partie plus ou moins grande du temps de leurs activités professionnelles dans ce qu'on appelle des tiers lieux en particulier des espaces de co-travail... où ils retrouvent une certaine socialisation et sociabilité, où se construisent de nouvelles formes de solidarités, d'entraides et de coopérations. Ces territoires peuvent devenir des lieux de politisation à partir du travail.

Le numérique change la nature du travail. Non seulement le travailleur fait moins appelle à sa force physique, à sa mémoire, ou aux automatismes mentaux, mais il est astreint à des injonctions à s'adapter, à réagir toujours plus vite et plus, à créer et à innover en permanence dans un environnement où il doit « coopérer » avec des robots ou des algorithmes, avec à la clef une perte de maîtrise sur son travail, le burn-out et l'invasion de la vie privée par le professionnel. Le travailleur d'une plateforme numérique n'est plus licencié, mais déconnecté sans indemnité ni recours.

Le numérique bouleverse la structure des entreprises et des institutions publiques. À des organisations marquées par la hiérarchie, la verticalité, la rétention et contrôle de l'information, le numérique oppose les réseaux pair à pair, l'horizontalité, le libre partage et diffusion de l'information. Il remet en cause les fonctions de médiation, court-circuite les corps intermédiaires, l'encadrement et produit du décloisonnement. Mais aux hiérarchies verticales se substituent les dictatures de la notation de tous par tous, de la transparence absolue, de l'e-réputation et d'oligarchies technocratiques régulant l'auto-organisation des réseaux. Les organisations horizontales ne font pas disparaître les rapports de domination, elles les diluent ou les automatisent via des algorithmes comme la blockchain. Les flux continus d'informations suscitent addictions et injonctions constantes à réagir en temps réels. On passe d'une logique de la centralisation à une logique de coordination mutuelle. La conception, l'innovation et la création sont de plus en plus socialisées tout en permettant une individualisation et une décentralisation de la production de biens et de services, dans des conditions économiques soutenables par rapport aux grandes unités de production tayloriste bénéficiant d'économie d'échelles.

La lutte contre le « Wall-Street management » prend encore plus d'acuité lorsque celui-ci utilise les outils de l'intelligence artificielle et de la captation permanente des traces numériques produites par les salariés lors de leur temps de travail et parfois hors de ce temps.

De plus en plus se développe un management par la notation numérique effectué par le consommateur, l'utilisateur ou le donneur d'ordre. Ce système pervers a pour résultat que certains travailleurs sont contraints à attacher plus d'importance à soigner leur réputation dans l'espace numérique qu'à bien faire leur travail proprement dit.

À l'inverse le numérique peut et doit être un levier et un moyen pour mieux contrôler les entreprises par rapport au droit du travail, pour protéger les salariés de certains risques : accidents du travail, et de pathologies liées aux postes de travail..., pour soulager la pénibilité de certaines tâches, pour mieux informer les salariés, et enfin accéder à nombre de données, y compris financières, afin de disputer le pouvoir au patronat sur la gestion comme sur les choix stratégiques.

Le droit à la déconnexion, la maîtrise par les travailleurs des moments et circonstances où ils sont géolocalisés, le refus de l'encadrement par la notation numérique, l'accès aux codes sources des algorithmes et aux données, l'appropriation des technologies numériques sont de vraies luttes qui s'inscrivent pleinement dans la grande lutte de classe qui oppose les 1 % qui possèdent presque tout aux 99 %.

De plus en plus de jeunes ne supportent plus de faire des « jobs à la con » c'est-à-dire un travail où ils ne trouvent pas de sens, d'être privés de protections sociales, d'avoir une autre hiérarchie que celle de la compétence. Nombre d'entre eux veulent créer et entreprendre, mais leur objectif n'est pas de créer un start-up afin de la revendre au plus offrant pour faire fortune et avoir à 30 ans une Rolex. Non, l'objectif de ces jeunes n'est pas de faire fortune, mais de créer, d'entretenir, de rendre accessible via un réseau numérique des « communs mondiaux d'innovation partagée ». Ils ne supportent pas, qu'à cause de la recherche du profit maximum, nombre d'innovations technologiques pertinentes et utiles restent dans placards. Ces jeunes pensent nouveaux modes de productions, coopérative,

économie sociale et solidaire, économie circulaire, lutte contre l'obsolescence programmée, réparabilité, mise en commun.

Ces jeunes et moins jeunes, on les retrouve aussi dans des réseaux d'ateliers coopératifs de fabrications et de créations numériques que sont les fablabs, les communautés de développement de logiciels libres, mais aussi dans les jardins et habitats partagés, les amaps, les plateformes numériques coopératives, contre modèles des plateformes propriétaires à la Uber. Ces tiers lieux, avec nombre de contradictions, préfigurent l'une des institutions d'une possible République des « communs ». Avec leurs limites et leurs fragilités, ils sont des lieux concrets de prototypage, d'expérimentation d'une société post-capitaliste.

La révolution numérique nous met au pied du mur du dépassement de la condition salariale, non pas pour aller vers une société d'« entrepreneurs de soi » comme les chauffeurs Uber esclaves de la dictature du libre marché du capitalisme de plateforme, mais pour construire une société de libres producteurs associés qu'appelait Marx de ses vœux. ★